



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du pilotage et de la stratégie
Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle
Secteur concours et formation préparation concours

**ANNEXE N° 5 : DEMANDE D'ORGANISATION D'ÉPREUVE ORALE D'UN EXAMEN
PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE EN VISIOCONFÉRENCE**

UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS RÉSIDANT
DANS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER, LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER
ET À L'ÉTRANGER

Formulaire à téléverser dans Cyclades, **au plus tard à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture de l'examen professionnel.**

<p style="text-align: center;">IDENTIFICATION</p> <p><input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Prénom(s) :</p> <p>Inscrit(e) à l'examen professionnel de :</p>	<p style="text-align: center;">COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES</p> <p>Téléphone fixe :</p> <p>Téléphone mobile :</p> <p>Adresse électronique :</p>
<p>ADRESSE</p> <p>Résidence, bâtiment :</p> <p>N°: Rue :</p> <p>Code postal (avec arrondissement si nécessaire) :</p> <p>Commune de résidence :</p> <p>Pays :</p>	

Je souhaite passer les épreuves orales en visioconférence.

À _____, le _____ **Signature** :

La visioconférence est organisée par le BRECOMEP comme mentionné à l'article 7.1 de la brochure d'informations de l'examen professionnel. La brochure est accessible depuis le lien suivant :

<https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels>

Puis sélectionnez la filière et le corps correspondant à l'examen professionnel.

Ce document est également disponible dans l'espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

Le candidat doit faire parvenir ce document selon les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture de l'examen professionnel et la brochure d'informations.